



COMMUNIQUÉ

Réaction du SISP à la fin de session à Québec

Plusieurs mauvaises notes au bulletin du gouvernement Charest

Québec, le 19 juin 2009 - « Six mois après sa réélection, le gouvernement libéral de Jean Charest suscite déjà une grande méfiance au sein de la population québécoise. Après avoir déclenché des élections sous le faux prétexte de la crise économique alors qu'il craignait plutôt de faire face aux déboires de la Caisse de dépôt et placement du Québec, il persiste à proposer des projets en partenariat public-privé malgré la multiplication des voix opposées à cette approche. De plus, il ne tient pas compte de la situation économique difficile d'une bonne partie de la population en donnant le feu vert aux hausses de tarification et de cotisations de plusieurs services publics. »

Telle est la réaction exprimée hier, à Québec, par le porte-parole du Secrétariat intersyndical des services publics (SISP), Réjean Parent, profitant de la fin de session parlementaire à Québec pour dresser un bilan des six premiers mois du nouveau gouvernement majoritaire de Jean Charest. Au début de la session parlementaire, les organisations membres du SISP avaient proposé des orientations claires et essentielles pour traverser la crise et elles constatent aujourd'hui que leurs messages n'ont pas été pris en considération. Force est de constater que le gouvernement Charest n'a pas su profiter de la crise pour introduire des mesures structurantes, favorisant le développement durable et un meilleur partage de la richesse.

La porte toute grande ouverte à la privatisation des services publics

Les dirigeants syndicaux dénoncent la persistance du gouvernement à ouvrir encore plus la porte à la privatisation des services à la population, entre autres avec le projet de loi 34 concernant le recours aux cliniques médicales spécialisées et aux laboratoires d'imagerie médicale générale. À l'instar d'autres projets de loi proposés par ce même gouvernement, ce dernier pave encore et toujours la voie au secteur privé et risque d'altérer le principe même d'égalité dans l'accès aux services de santé et aux services sociaux, un principe à l'origine de la mise en place du système de santé universel et public québécois.

Le SISP constate que le gouvernement Charest ne réussit pas à garder les deux mains sur le volant et appuie malgré tout sur l'accélérateur dans la réduction des services publics. « Nous estimons que le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux qui part à la retraite atteint, dans un nombre de plus en plus grand de secteurs de services, un point de rupture qui compromet la capacité de rendre les services publics en respectant les attentes de la population », indique Réjean Parent. Rappelons que le gouvernement libéral entend poursuivre cette baisse d'effectifs puisqu'il a indiqué, lors du budget présenté en mars, vouloir se départir de 4 200 postes équivalents à temps complet (ETC) pour les trois prochaines années.

De plus, le SISP s'interroge sur le fait que le gouvernement mette l'État sous condition en créant des programmes sous forme de PPP sociaux, financés en grande partie par des fondations privées. C'est le cas notamment avec les projets de loi instituant les différents fonds pour la promotion de saines habitudes de vie, le développement des jeunes enfants et le soutien aux proches aidants.

La multiplication des signes de laxisme

Pour les représentantes et les représentants du SISP, le gouvernement multiplie les signes de laxisme. Entre autres, la masse salariale des cabinets ministériels, composés du personnel politique, a augmenté de 30 %, passant de 18,9 à 25,4 millions de dollars, et le gouvernement l'a gonflé depuis décembre 2008 avec l'ajout de 8 nouveaux ministères. La multitude de dérapages liés au fonctionnement des Fonds d'intervention économique régionaux (FIERS), gérés par Investissement Québec, ressemble fort à des occasions de copinage. « Il s'agit d'un des rares outils pour aider les régions à s'en sortir et nous assistons à un détournement de fonds à l'avantage de Montréal », estime Réjean Parent.

Sans compter l'attitude du premier ministre qui n'en finit plus de modifier les directives émanant du Conseil exécutif afin de permettre à ses ministres de conserver certains intérêts dans une compagnie qui transige avec le gouvernement. « Avec l'annonce du report de la mise en place de la fonction de commissaire à l'éthique, nous espérons que ce projet ne tombera pas dans les oubliettes gouvernementales. Nous voulons que le futur commissaire obtienne les mandats nécessaires pour faire le travail correctement, contrairement au Commissaire au lobbyisme dont on connaît les limites actuellement. »

Pour le porte-parole du SISP, « toute la lumière n'a pas été faite sur la Caisse de dépôt et placement du Québec et nous réitérons notre demande d'enquête du Vérificateur général sur les pratiques des dirigeants. Nous considérons que la commission parlementaire spéciale a laissé plusieurs questions en suspens pour lesquelles nous sommes en droit d'obtenir des réponses. »

Des projets de loi dignes de mention

Les présidentes et les présidents des organisations syndicales soulignent positivement l'adoption du projet de loi sur l'équité salariale, sur les poursuites-bâillons, sur le caractère collectif des ressources de l'eau, sur les responsables de service de garde en milieu familial et les ressources familiales de type intermédiaire. Le SISP se réjouit aussi que le gouvernement n'est pas utilisé la bâillon pour faire adopter les projets de loi litigieux.

En terminant, le leader syndical rappelle que « les mesures adoptées durant cette session parlementaire pour contrer la crise financière et économique n'ont pas suffisamment garanti le financement accru du secteur public, une fiscalité juste et progressive assurant la redistribution de la richesse afin de réduire les inégalités et des engagements fermes en faveur de services publics accessibles et de qualité. En ce sens, elles sont incomplètes et ne tiennent pas compte de la réalité des milieux ».

Profil du SISP

Le SISP regroupe 300 000 membres issus de cinq organisations syndicales, dont plus de 262 000 proviennent des secteurs public, parapublic et péripublic. La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) représente près de 170 000 membres, dont plus de 120 000 œuvrent au sein

des secteurs de l'éducation et de la santé. La Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) regroupe 57 000 membres du secteur de la santé. Le Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ) représente 43 000 membres, dont 40 000 sont issus de la fonction publique québécoise. Quant à l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS), elle représente 26 000 personnes au sein du réseau public de la santé et des services sociaux. Pour sa part, le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) regroupe près de 20 000 personnes de la fonction publique, des sociétés d'État, des réseaux de l'éducation et de la santé du Québec.

– 30 –

SOURCE :

Marjolaine Perreault

Attachée de presse SISP et coordonnatrice des communications

(514) 235-5082